



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 5 JANVIER 2016
DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice,

En 2016, la DGFIP subira une nouvelle saignée dans ses effectifs avec une suppression de 2130 emplois et la déclinaison pour notre département est à hauteur de 33 suppressions d'emplois.

Ces 33 suppressions s'ajoutent aux 28 suppressions de 2015, aux 29 de 2014, au 44 de 2013, aux 31 de 2012 et à toutes celles des années passées !

Maigre consolation, le Directeur Général s'est engagé à ne pas accentuer cette saignée de nos emplois en 2016, alors que des annonces ont été faites par le gouvernement vers les effectifs des Douanes, de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense dans le contexte de priorité sécuritaire qui a suivi la tragédie du 13 novembre 2015.

Aucune garantie n'ayant été donnée pour 2017, il est à craindre que la DGFIP qui représente 6 % des effectifs de l'Etat et contribue d'ores et déjà à 54 % des suppressions d'emplois, devienne, à court terme, le principal « gisement » d'ajustement budgétaire.

En 10 ans, ce sont 25 % des effectifs qui auront été supprimés à la DGFIP !!!

Les conséquences de ses suppressions d'emplois se traduisent par des fermetures, suppressions et restructurations des sites et postes qui éloignent un peu plus les services publics de nos concitoyens.

En ce qui concerne les conditions de travail des personnels, force est de constater que tous les indicateurs se dégradent et pour **F.O.-DGFIP** ce phénomène trouve sa principal origine au travers de cette politique destructrice d'emplois, initiée par les gouvernements successifs et déclinée par les représentants de la haute Administration.

Pour les agents, ce mécano de concentration de services conduit aussi déjà à des contraintes de mobilité, et la publication sur Ulysse le 23 décembre 2015 par le Directeur Général des nouvelles modalités liées au versement de la prime de restructuration de service en est la démonstration.

Dans ce contexte, et face à la difficulté que représente la gestion des effectifs en perpétuelle diminution, le même Directeur Général n'a pas trouvé mieux que de modifier les règles de gestion afin de « *stabiliser les effectifs sur les structures déficitaires et limiter le turn over dans les services...* ».

Pour **F.O.-DGFIP**, le fait d'imputer l'instabilité des services aux mutations des agents relève à nouveau de la provocation tant il est évident que les plans répétés de suppressions d'emplois en sont les principaux responsables.

Pour **F.O.-DGFIP**, ces nouvelles règles régressives pour les droits des agents, ne feront que les pénaliser toujours plus, en les privant de possibilités de mutations et en les éloignant de leurs centres d'intérêts.

En matière de perspectives de carrière et rémunération, la situation des agents n'est guère réjouissante, les mesures catégorielles ne sont pas du tout à la hauteur des attentes des agents. En effet, les taux triennaux parus en août dernier montrent combien, tous grades confondus, les promotions internes se sont effondrés depuis 2012 au sein du Ministère.

Quant aux revalorisations salariales en trompe l'œil du protocole PPCR que **FO** a refusé de signer, elles ne pourront compenser les pertes de pouvoir d'achat après 6 ans de gel du point d'indice.

Dans un tel contexte, **F.O.-DGFIP** ne se résigne pas et continuera de prendre ses responsabilités en défendant des revendications porteuses de progrès social, tout en dénonçant et contestant à tous les niveaux les conséquences des politiques d'austérité.

Tel est aussi le sens de notre présence aujourd'hui lors de cette deuxième convocation de ce Comité technique fort mal nommé « emploi », instance au sein de laquelle nous ne parlerons ni de « méthode Magerfip » ni de « Tagerfip » et encore moins de « GPEEC ».

Nous ne manquerons pas en revanche de revenir sur les difficultés prégnantes rencontrées par tous les services actuellement, difficultés qui ne pourront que s'aggraver à l'issue de cette nouvelle coupe franche dans les effectifs.

En ce début d'année 2016, **F.O.-DGFIP** maintient l'intégralité de ses positions et notamment sa revendication d'un recensement objectif des tâches et les emplois nécessaires pour le bon exercice des missions, ainsi que son exigence d'amélioration des conditions de travail des personnels.

F.O.-DGFIP maintient que seule une réaction forte et d'envergure des personnels, est à même d'enrayer la politique visant à constamment réduire les moyens de fonctionnement des services de la DGFIP.